

Instructions d'installation en pose libre / semi-libre des revêtements PVC en lés IVC

Ces instructions concernent les exigences les plus importantes avant, pendant et après la pose de votre revêtement de sol en vinyle en lés. Afin d'obtenir les meilleurs résultats, de respecter nos conditions générales de vente et les clauses de garantie du produit, ces instructions doivent être scrupuleusement respectées par toutes les parties. Si la réglementation locale en vigueur est plus stricte en matière de préparation ou de mise en œuvre, nos conditions générales et clauses de garantie ne seront valables que si les exigences les plus strictes sont respectées. Nous n'acceptons aucune réclamation au titre de la garantie en cas de stockage, de manipulation, d'installation, d'usage ou d'entretien incorrects.

1. généralités

Le choix du revêtement de sol est essentiel pour garantir une expérience utilisateur optimale. Le revêtement de sol en vinyle en rouleau choisi répond aux exigences des normes et spécifications indiquées dans les fiches techniques.

La pose correcte du revêtement de sol nécessite de l'expérience et des connaissances afin de garantir les meilleurs résultats. Unilin propose des formations dans son centre de formation ou une assistance potentielle de la part de ses responsables techniques sur demande. Veillez à toujours utiliser des vêtements de protection adaptés et à prendre les mesures de sécurité appropriées. Les produits avec un envers textile doivent être posés avec des gants.

Conditions générales pour un revêtement de sol en vinyle en lés collé en plein :

- Les revêtements de sol en vinyle en rouleau sont conçus pour une installation en intérieur uniquement.
- Ne pincez pas le revêtement de sol et n'utilisez pas de colle sur le revêtement pour fixer des meubles ou autres.
- Les revêtements de sol en pose libre / semi libre, ne sont pas conçus pour être posés sur des plan inclinés, des zones humides ou tout autres lieux nécessitant un besoin de propriétés antiglisse accrues.
- Le type de support, les dimensions de la pièce à recouvrir, l'usage sont des critères essentiels à prendre dans le choix des caractéristiques du revêtement à mettre en œuvre (épaisseur, ...)
- Les revêtements de sol PVC ont une certaine sensibilité à la lumière. Evitez de sur ou sous exposer le revêtement à la lumière, cela peut générer une légère décoloration localisée. Lorsque le revêtement est installé derrière une baie vitrée, prévoir une protection solaire.
- Ne pas installer dans des zones exposées à des températures extrêmes (telles que, mais sans s'y limiter, les solariums, les vérandas saisonnières, les piscines, les centres de bien-être et les saunas, les pièces non chauffées). La température ambiante après l'installation doit être comprise de préférence entre 6 et 30 °C, avec une température exigée comprise entre 0 et 45 °C. Pour l'installation dans des zones où la température est élevée ou où les variations de température sont importantes, nous recommandons d'effectuer une préparation de support adaptée et d'utiliser un adhésif spécifique.
- Les supports admissibles sont : dalles béton, chapes base ciment, chapes anhydrite (sulfate de calcium), planchers bois, panneaux de contreplaqué ou agglomérés, carreaux de céramique, planchers surélevés. Avant la mise en œuvre du revêtement il pourra être nécessaire de réaliser une préparation du support adaptée. Une préparation du support adaptée comprend l'utilisation d'un ragréage autonivelant et de son primaire associé appliquer selon les recommandations du fabricant de produits connexes. En rénovation certains PVC peuvent être recouverts d'un revêtement de sol PVC en lés, après un nettoyage et une préparation appropriée. Il s'agit de revêtement PVC compact. Ne jamais installer sur un revêtement PVC acoustique ou sur moquette car il y aurait un risque de poinçonnement excessif. En cas de présence d'amiante dans le support, certain revêtement à envers

textile ou à double voiles de verre peuvent être posés en recouvrement si les joints entre les dalles pouvant contenir de l'amiante sont serrés.

- Il est essentiel que le support soit propre, sain, stable, parfaitement sec et plan, et que les exigences en matière de direction/orientation lors de l'installation des lés soient respectées. Pour un même projet, veillez à ne commander que des rouleaux de 2 m du même lot de fabrication et à respecter la direction/orientation d'installation, afin d'éviter les différences de nuances entre les lés.
- Le revêtement de sol peut être utilisé sur des systèmes de chauffage et/ou de refroidissement par le sol à base d'eau. Il est recommandé de régler la température de chauffage ou de refroidissement à +5 °C/-5 °C par rapport à la température ambiante d'origine. La température de la surface du sous-plancher ne doit à aucun moment dépasser 28 °C (DTU 65.14) ni descendre en dessous du point de rosée. L'installation n'est pas recommandée sur des systèmes de chauffage par le sol à film électrique ou infrarouge.
- Les joints des revêtements de sol en lés IVC peuvent être traités avec de la soudure à froid. Avant la pose, il est essentiel de vérifier la compatibilité de l'adhésif et du support pour obtenir un bon résultat.

2. Réception, stockage et manutention des rouleaux

a. Réception et déchargement

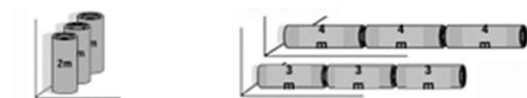
- Vérifiez que les marchandises livrées correspondent à ce qui a été commandé (référence, quantité, ...). Aucune réclamation ne sera acceptée 24 heures après la réception pour des erreurs de ce type.
- Lors du déchargement, veillez à ne pas endommager les rouleaux. Déchargez les rouleaux à l'aide d'un chariot élévateur adapté bien équipé (éperon, mât rétractable, ...) Les marchandises endommagées à la réception doivent être consignées sur les documents de transport (CMR).
- Lors du transport vers un entrepôt, veuillez utiliser un équipement approprié.



b. Stockage

Avertissement : l'empilement des rouleaux présente un risque de blessure / dommage pour les personnes, l'environnement et le produit lui-même.

- Le revêtement de sol doit être stocké entre 2 °C et 35 °C, dans un endroit ventilé ou climatisé (à l'abri de l'humidité) afin de réduire le risque de condensation et de dommages potentiellement irréversibles pour votre produit.
 - Stockez les rouleaux en position verticale (rouleaux de 2 m). Le haut du rouleau est indiqué sur l'étiquette du rouleau.
 - Lorsqu'il n'est pas possible de stocker à la verticale (rouleaux de 4 m), le stockage à l'horizontale est autorisé. Précautions supplémentaires : ne pas empiler les rouleaux et les faire tourner régulièrement tous les 3 à 4 jours, afin de minimiser les marques liées au poids du rouleau. Veillez à ce que la période d'installation soit aussi proche que possible de la réception des marchandises. Les périodes de stockage optimales sont de 6 à 12 mois. Veillez à ce que les étiquettes soient visibles dans la zone de stockage.



c. Acclimatation avant la pose

Avertissement : un stockage ou une acclimatation incorrects peuvent entraîner des marques de stockage irréversibles.

- Les revêtements de sol en vinyle en lés doivent être acclimatés avant la pose, pendant 24 à 48 heures, dans la pièce ou une zone avec des conditions similaires. Les conditions d'acclimatation sont les mêmes que durant la mise en œuvre du revêtement (température comprise entre 15 et 30°C et humidité relative < 75%). Évitez l'exposition directe et continue au soleil, aux installations de chauffage ou de climatisation, afin d'obtenir une acclimatation progressive.
- Largeur de 2 m : débitez les lés et enroulez-les sans les serrer. Stockez-les à la verticale pour l'acclimatation. Ne les enroulez pas dans le sens inverse du sens dans lequel les rouleaux ont été livrés afin d'éviter les marques de stockage.
- Largeur 4 m : débitez les lés et laissez les reposer à plat pour l'acclimatation. Ne pliez pas les longueurs découpées.
- Débitez les rouleaux, en laissant une marge de 5 à 10 cm, afin de pouvoir ajuster exactement le revêtement à la taille de la pièce à recouvrir et d'avoir des joints parfaits.
- Si, après l'acclimatation, le revêtement présente des ondulations, alors utiliser un rouleau à maroufler de 50 kg afin d'assouplir le revêtement et favoriser sa mise à plat.

3. Avant l'installation

a. Inspection visuelle

Avertissement : l'installation d'un revêtement de sol présentant des défauts visibles vaut acceptation de sa qualité, et aucune réclamation concernant ces défauts ne sera prise en compte après l'installation.

- Vérifiez toujours le produit avant l'installation, à hauteur d'homme dans un rayon de 2m (2 m et angle de 45°), à la lumière naturelle ou à la lumière prévue dans la pièce (pas de lumière rasante).
- Vérifiez que le matériau ne présente aucun dommage visible (défaut, variation d'impression ou de couleur) à l'intérieur des rouleaux.
- Vérifiez que les matériaux reçus correspondent à ceux commandés (référence, couleur, 1 seul lot de fabrication) et prenez connaissance du sens de pose des lés recommandé.
- Conservez les étiquettes de tous les rouleaux jusqu'à ce que la pose soit terminée et acceptée.

b. Préparation de la pose

Configuration de la pièce à recouvrir

- Mesurez la largeur et la longueur maximales de la pièce, en tenant compte des marges pour les renforcements et les portes.
- Le calepinage sera réalisé de façon que les joints ne se situent pas les zones à fort trafic prévisible (en face d'un accès principal ou sous une chaise à roulette par exemple). Tenez compte des motifs afin de respecter le design du revêtement (pour des lames bois décaler les joints petits côtés d'au moins 10 cm par exemple). Les joints seront réalisés dans le sens du trafic le plus important.
- Si la pièce est rectangulaire, les lés seront installés dans le sens de la longueur de la pièce ou dans le sens de la lumière. Pour des circulations, nous recommandons d'installer le revêtement dans le sens du trafic mais une pose transversale est également possible. Notez que la réduction des joints permet généralement d'obtenir un meilleur résultat. Il convient de trouver un équilibre entre l'aspect

visuel et la limitation des chutes de chantier. Respectez l'échelle de gris EN20105-A02 (spécifique pour l'Allemagne).

- Ne poser jamais une chute de revêtement contre une lisière d'usine sans avoir vérifié au préalable la continuité des couleurs et des motifs.
- Le calepinage est réalisé de façon à ne pas avoir de petites bandes de revêtement.

Lot de fabrication et sens de pose

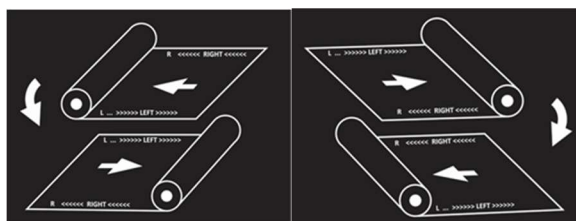
- N'utilisez pas plusieurs lots dans une même pièce (sauf calepinage particulier), car le non-respect de cette règle (bain de production différent) entraînera des variations de couleur.
- Respectez le sens de pose du revêtement qui est indiquée sur l'étiquette du rouleau afin d'obtenir un aspect final conforme à vos attentes. Une orientation incorrecte (ou une utilisation petites coupes) entraînera des variations de nuances.
- Le sens de fabrication du revêtement est indiqué par des flèches sur l'envers du revêtement.
- Pour la pose des coupes de rouleaux de 4 m suivez les indications indiquées par la flèche sur l'étiquette du rouleau.
- Pour les rouleaux de 2 à 3 m, ce sont des rouleaux de 4 m recoupés.
 - o Pour les imitants (bois, carrelage, ...), les numéros de lots de fabrication se terminant par L ou R peuvent être mélangés, mais veillez à toujours les installer dans la même direction.
 - o Pour les designs unis et faux unis, il est important de ne pas mélanger les lots se terminant par R ou L (par exemple, 250504 AL et 250501 AR ne doivent être mélangés) dans une installation et d'alterner le sens de pose. Dans une même pièce, ne pas mélanger des lots de fabrication terminant par L et R.

Le sens de pose des revêtements est également indiqué sur l'étiquette du rouleau. Si les flèches sont opposées, la première coupe est installée dans un sens et la deuxième dans le sens opposé.



Lot de fabrication et sens de déroulement du vinyle (matériaux étiquetés Lentex Flooring)

- N'utilisez pas plusieurs lots dans une même pièce, car le non-respect du sens de pose ou du lot de fabrication (bain de production différent) entraînera des variations de couleur.
- Pour les revêtements de sol bâtiment, le fabricant appose au verso des informations indiquant, entre autres, la longueur et le lot du revêtement de sol, et précisant les bords droit et gauche du matériau :
 - o bord droit : lettre R et mot RIGHT
 - o bord gauche : lettre L et mot LEFT.
- Lors de la pose, veillez à ce que les lisières portant les mêmes indications (droit ou gauche) soient installées côte à côte : L-L (LEFT-LEFT) R-R (RIGHT-RIGHT)



Débit des rouleaux pour la mise en oeuvre.

- Déroulez le rouleau à l'aide d'un chariot dérouleur (ou tout autre outils adaptés). Ne pliez pas le revêtement.
- Pour écrire sur le revêtement, utiliser un crayon à papier. N'utilisez pas de post-it® ou tout autre ruban adhésif sur le revêtement, et surtout pas d'adhésifs colorés ou contenant des solvants.
- Le revêtement sera araser à l'aide d'un cutter. Les découpes pour traiter les joints (double coupe) seront réalisées à l'aide d'une règle de solier et d'un cutter adapté. Tenez le couteau à découper perpendiculairement au sol pour obtenir une finition parfaite.
- L'espace entre le revêtement et le mur sera < 1mm. Cet espace sera recouvert par une plinthe de finition ou mastic.



4. Préparation du support

Avertissements :

- La nature et la qualité du support aura une incidence directe sur la qualité du résultat final.
- En effectuant la mise en œuvre du revêtement, le solier valide la qualité du support. IL est donc important qu'il maîtrise la préparation du support.
- Effectuez toujours les mesures à l'aide d'outils adapté (mesure de l'humidité, de la température, de l'humidité de l'air, etc.) et conservez les preuves de vos mesures effectuées avant et pendant la mise en œuvre du revêtement. Si aucune mesure du taux d'humidité du support et de l'environnement avant l'installation n'est disponible pour vérifier que les conditions avant l'installation répondaient aux exigences de mise en œuvre, aucune réclamation au titre de la garantie ne pourra être acceptée.

a. Conditions préalables concernant le support

- Installez un revêtement de sol en vinyle hétérogène directement sur le support préparé de manière appropriée. La pose de nos revêtements sur une sous couche non recommandée est exclue de la garantie (ex : sous couche acoustique, ...). Pour une optimisation acoustique, consultez la gamme de produits sur envers mousse.
- En rénovation, grattez le support de façon qu'il ne reste aucuns résidus sur le support (colles, ragréage, ...).
- Les réglementations et normes locales doivent être strictement respectées en ce qui concerne le taux d'humidité du support.
- En cas de conflit entre la norme ou la réglementation nationale et les recommandations du fabricant, la plus stricte sera prise en compte. Test de pH et d'absorption de surface recommandé pour les pays nordiques, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande... Quelques exemples de conditions recommandées:

Pays / Nature du support	Sans système de sol chauffant	Avec système de chauffage au sol
Recommandations IVC		
Chape base ciment	< 2.0 CM% - 75% RH	< 1.8 CM% - 75% RH
Dalle béton	< 3.0 CM% - 75% RH	< 2.0 CM% - 75% RH

Bois	< 10.0 WMC% - 75% RH	< 6.0 WMC% - 75% RH
Chape anhydrite (sulfate de calcium)	< 0.5 CM% - 75% RH	< 0.3 CM% - 75% RH
Réglementations locales:	Sans système de sol chauffant	Avec système de chauffage au sol
France (DTU 53.12)		
Chape base ciment, dalle béton	<4.0 CM% à 4 cm de profondeur - 75% RH	<4.0 CM% - 75% RH
Anhydrite	< 0.5 CM% - 75% RH	
Italie		
Chape base ciment, dalle béton	<2.0 CM% - 75% RH	< 1.7 CM% - 75% RH
Anhydrite (Calcium sulphate)	< 0.5 CM% - 75% RH	< 0.2 CM% - 75% RH
Allemagne	DIN 18365 Cahier des charges allemand pour des travaux de bâtiment	
Australie/Nouvelle-Zélande	AUS AS 1884:2021, ASTM F2170 et NZS AS 1884:2013	
Chape base ciment	<2.4 CM% - 80% RH + à 40 % de l'épaisseur de la dalle si mesure par le dessus ou à 20 % de l'épaisseur si mesure effectuée de chaque côté de la dalle.	
Royaume Uni	BS 8203 / BS8204-7 Test hygrométrique - July 2024 < 85% RH at 40% de l'épaisseur de la dalle (épaisseur de la dalle >100mm); sans chauffage au sol <75%, avec chauffage au sol <65% RH. Bois <10% WMC	
Chine, Japon, Corée	<4.5 CM% at 4 cm de profondeur / <20% RH sans chauffage au sol and 10% RH avec chauffage au sol	
Brésil	< 2.5 CM%	

Avertissement : Le taux d'humidité peut varier en fonction des conditions climatiques. Le support doit être suffisamment sec.

- Pour les supports en béton dont le taux d'humidité > 2,0 %, ainsi que lorsque les exigences locales sont supérieures à nos exigences, l'utilisation d'une barrière anti remontée d'humidité est obligatoire. Pour les chapes anhydrite, il faudra attendre que les conditions soient conformes à nos exigences avant de procéder à l'installation.
- Pour les supports avec un risque de remontée d'humidité, vérifiez toujours auprès du fabricant de la barrière anti-remontée d'humidité qu'elle soit adaptée. Utilisez un primaire et un ragréage compatible avec la barrière appliquée. Dans le cas de bâtiments publics, pour les revêtements de sol sans traitement de surface appliqué en usine, il faudra les protéger en appliquant une résine époxy polyuréthane à 2 composants (EP), car c'est la condition de base pour faire valoir vos droits à la garantie.
- Le tableau ci-dessous indique le nombre minimum de mesures du taux d'humidité à effectuer en fonction de la surface du chantier. Lors de l'installation de sols complets dans un bâtiment, assurez-vous que chaque niveau et chaque pièce sont vérifiés. Les outils numériques permettent d'effectuer un grand nombre de mesures rapidement sur l'ensemble du chantier. La bombe à carbure CM est la méthode à utiliser en cas de doute ou de litige.

Surface	France à 4cm	Italie Dans toute l'épaisseur	Belgique Dans toute l'épaisseur	Suisse / Autriche Dans toute l'épaisseur	Australie/Nouvelle-Zélande À 40 % de la dalle
0-100m ²	1	1	2 / 100m ²	1 ou 2	3
100-500m ²	2	3		+1 / 200m ²	+1 / 100m ²
>500m ²	+1 / 500m ²	5			
>800m ²		8			

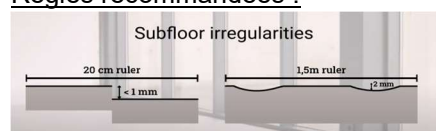
- Les revêtements de sol PVC en pose semi-libre doivent être mise en œuvre sur un support :
 - o Adapté à l'usage prévu, solide, autoportant et sans fissures. Les fissures doivent être traitées avec un produit adapté.
 - o Lisse et plat. Les joints de dilatation et de construction ne doivent pas être remplis ni recouverts. Des profilés spéciaux peuvent être nécessaires.
 - o effectuer une préparation du support adapté en fonction du support (barrière anti remontée d'humidité, primaire, ragréage, ...)
 - o Stable, non sujet à l'extraction, à la contraction ou au mouvement du sol.
 - o Propre, sec et non soumis au risque de remontée d'humidité.
 - o sain (support non pollué par de l'huile, de la cire, des produits chimiques, de produits à base de solvants, de peintures, de mastic, de graisse, de graisse, ...)
 - o Ne pas écrire sur le support ou le revêtement à l'aide de stylos ou de peintures à base de solvants ni de ruban de marquage.
 - o Le fabricant autorise la pose du matériau sur des planchers surélevés ou des panneaux à base de bois (OSB, MFP) dans les conditions d'installation suivantes :
 - o panneau à base de bois posé directement sur une chape appropriée ou des carreaux de céramique nettoyés,

- o Les panneaux de bois utilisés devront être traités afin d'être résistant à l'humidité
- o les joints entre les panneaux et les zones de fixation doivent être traités afin de les rendre lisses (masticage + ponçage)
- o appliquez sur l'ensemble de la surface un ragréage compatible avec les panneaux OSB, MFP ou bois.

b. Irrégularités

- Ne jamais installer sur un revêtement de sol souple (ex : moquette, aiguilleté, PVC sur mousse, etc.) ou sur un revêtement de sol flottant. Enlevez les anciens adhésifs et autres résidus restant sur le sol. Les parties mobiles devront être collées ou vissées.
- Les irrégularités non traitées présentes sur le support seront visibles une fois le revêtement posé (télégraphing) et pourront générer une usure prématurée du revêtement. Ce type de désordre est exclu de la garantie. Avant la mise en œuvre du revêtement, veuillez prendre connaissance des recommandations de mise en œuvre du produit ainsi que des règles de l'art locale.

Règles recommandées :



Irrégularité sous la règle de 2m	Irrégularité sous la règle de 20cm	Irrégularité plus importantes / joints entre les dalles ou lames					
≤ 2 mm Dépend de l'épaisseur du revêtement	≤ 0,2-0.5 mm Dépend de l'épaisseur du revêtement	Réalisation d'une préparation du support obligatoire (Primaire + ragréage)					
	Type de joint acceptés (mm)						
	Largeur des joints (en mm)		5	4	3	2	1
	Profondeur des joints (en mm)	1	1	2	2	2	

- Pour la mise en œuvre d'un revêtement dans un véhicule, il faudra réaliser un plancher de doublage et réaliser une préparation du support compatible avec cet usage permettant de masquer toutes les irrégularités.
- Ne pas déplacer le mobilier en le tirant sur le revêtement mais en le soulevant. Utiliser des protections de pieds de meubles adaptées pour protéger le revêtement des rayures. Les roulettes des chaises de bureau seront de type W (EN 12529). Evitez les charges roulantes lourdes sur le revêtement (ISO4918).
- Découpez le revêtement à chaque seuil de porte et réaliser une découpe soignée autour des huisseries.

5. Installation

a. Outils et équipements

- Standard : crayon, outil de mesure, règle métallique plate de solier
- Spécifique:
 - o Cutter de solier équipé de lames droites, crochet ou serpette
 - o Double face recommandé ou adhésif antiglis (poisse) type Bostik Sader adhesive
 - o Cale à maroufleur en liège
 - o Kit de soudure à froid et scotch papier de protection



A BRAND OF
UNILIN

Vinyl on a roll

- Chanfreineuse électrique ou manuelle + araseur Mozart + chalumeau à air chaud + buse rapide pincée (ou ultra) et cordon de soudure.
- Accessoires de finition (plinthe, ¼ de rond, ...)



b. Accessoires

Installation	colles	IVC Loose-lay tape 100MMX50M
Finition	Soudure à froid IVC	INVISIWELD WELDING TAPE 32*(30MMX50M)
		INVISIWELD COLD WELDING 12x132G TYPE C
		INVISIWELD COLD WELDING 12x132G TYPE A
		INVISIWELD STARTERBOX
		INVISIWELD COLD WELDING 10X44G TYPE T
	Cordon de soudure à chaud IVC	WELDING ROD 4MMX100M

c. Contrôle de la température pendant l'installation

- Maintenez une température ambiante comprise entre 18 °C et 30 °C et une température du support comprise entre 15 °C et 29 °C pendant 24 heures avant et au moins 72 heures après l'installation.
- Veillez à ce que l'humidité de l'air soit maintenue entre 55 % et 75 % d'humidité relative afin de permettre aux adhésifs d'être efficaces.

d. Précautions relatives au chauffage et au refroidissement par le sol

- Les surfaces présentant des températures au sol différentes doivent être séparées à l'aide d'un joint de dilatation ou d'un profilé.
- Le chauffage au sol doit être réglé sur « hors gel » ou éteint 24 heures avant et pendant l'installation. Après l'installation, le système doit être remis en service progressivement, en augmentant la température de 5 °C maximum par jour jusqu'à atteindre la température souhaitée. La température de la surface du sous-plancher ne doit jamais dépasser 28 °C (DTU 65.14).

e. Adhésifs recommandés pour le pose libre / semi-libre.

- Pour les revêtements avec double voile de verre, il n'est pas recommandé de les poser sur un adhésif type antiglis (poisse) sauf si les joints doivent être traités à chaud.
- Pour tous les autres revêtements, les recommandations de pose libre s'appliquent si et seulement si il n'y a pas de chaise à roulette, de déplacement d'éléments lourds sur roulette, si il n'y a pas de joints et si la surface à recouvrir est < surface maximum recommandée. Dans le cas contraire, il faudra effectuer une pose semi-libre.
- Pour la pose semi-libre, il faudra utiliser un adhésif antiglis (poisse) ou une bande de double face recommandée. Le double face sera installé en périphérie de la pièce à recouvrir et sous les joints. Sous le mobilier susceptible d'être déplacé, il est recommandé d'appliquer sur cette zone un adhésif antiglis recommandé.
- En fonction de la gamme de revêtement choisie, les surfaces recouvrables sont définies en fonction du mode de pose : libre (LL) ou semi-libre (sLL):

Gamme de revêtement	IVC Commercial	IVC Living	IVC Solutions
---------------------	----------------	------------	---------------

IVC BV

Nijverheidslaan 29
8580 Avelgem - Belgium
BTW BE 0866.6892.231

ivc.info@unilin.com
unilin.com

T +32 56 65 32 11

Compact/ sur mousse	LL: ≤20m²
	sLL: ≤25m ² sLL Batitec: ≤45m ² sLL Batimax: pas de limites
Envers textile	LL: ≤40m²
	LL: Floortex, Leoline standard: ≤20m ² LL Texas: ≤25m ² LL : Comfitex, Solitex, Leoline Deluxe : ≤30m ² LL Logitex Ultimate 55: ≤45m ² sLL: pas de limites
Double voile de verre	LL: no limit
	sLL: pas visé sauf si une soudure à chaud est réalisée

f. Méthode d'installation

Avertissement : protéger les ouvertures générant un rayonnement direct sur le sol à l'aide d'une protection solaire adapté et éviter les courant d'air afin d'avoir les mêmes conditions sur l'ensemble de la surface à recouvrir.

Pose libre:

- **ETAPE 1:** débiter les rouleaux avec un excédent de 5 à 10 cm en fonction des joints (méthode de double coupe). Certains décors ont un raccord sur le dessin. Dans ce cas il faudra prendre une marge supplémentaire.
- **STEP 2:** Déroulez les longueurs et placez-les en position, en respectant le sens de pose indiqué sur l'étiquette du rouleau (la flèche indiquée sur l'envers du revêtement ne sera pas visible).
- **STEP 3:** le revêtement sera mis à plat en limitant au maximum les tensions. Découpez le revêtement avec la marge nécessaire autour des meubles restants tels que les toilettes, la baignoire, les îlots de cuisine, les meubles fixes, etc...
- **STEP 4:** Une fois dans sa position finale, araser le revêtement sur l'ensemble de la surface en laissant un espace de 2-3 mm sur l'ensemble de la surface. Cet espace sera recouvert par les plinthes. Si l'installation est réalisée sans éléments de finition, laisser un espace de 1 mm entre le revêtement et le mur (ou les éléments fixes) sur l'ensemble de la surface
- **STEP 5:** S'il y a des joints, vérifier qu'il n'y a pas de tension et qu'ils sont bien positionnés (respect du décor). Les joints ne doivent pas être trop serrés. Sous les joints, un double face recommandé sera appliqué.
- **STEP 6:** Si le revêtement n'est pas parfaitement à plat et qu'il y a des bulles, c'est qu'il y a des tensions entre le revêtement et un point fixe. Dans ce cas, il faut déterminer l'origine de la déformation, maroufler le revêtement à l'aide de la cale à maroufler en liège pour emmener la bulle vers le point fixe qui crée le désordre et recouper le revêtement afin de libérer les tensions.
- **STEP 7:** Nettoyez le revêtement de sol avec une serpillière microfibre légèrement humide afin de le préparer pour la réception du chantier.

Pose semi-libre:

- **ETAPE 1:** débiter les rouleaux avec un excédent de 5 à 10 cm en fonction des joints (méthode de double coupe). Certains décors ont un raccord sur le dessin. Dans ce cas il faudra prendre une marge supplémentaire.
- **STEP 2:** Déroulez les longueurs et placez-les en position, en respectant le sens de pose indiqué sur l'étiquette du rouleau (la flèche indiquée sur l'envers du revêtement ne sera pas visible).

IVC BV

Nijverheidslaan 29
8580 Avelgem - Belgium
BTW BE 0866.6892.231

ivc.info@unilin.com
unilin.com

T +32 56 65 32 11

- **STEP 3:** le revêtement sera mis à plat en limitant au maximum les tensions. Découpez le revêtement avec la marge nécessaire autour des meubles restants tels que les toilettes, la baignoire, les îlots de cuisine, les meubles fixes, etc...
- **STEP 4 :** Retourner les lés par moitié, puis appliquer le double face à l'emplacement des joints et à la périphérie accessible de la pièce. Ensuite, après avoir enlevé le film de protection du double face, afficher le revêtement sur l'adhésif. Commencer par le lés pour lequel il y a le moins de tension puis les lés situés de chaque côté de celui affiché. Vérifier que les lés sont installés sans tension et qu'il n'y a pas de bulles.
- **STEP 5:** Répéter l'étape 4 pour l'autre moitié de la pièce.
- **STEP 6:** Une fois dans sa position finale, araser le revêtement sur l'ensemble de la surface en laissant un espace de 2-3 mm sur l'ensemble de la surface. Cet espace sera recouvert par les plinthes. Si l'installation est réalisée sans éléments de finition, laisser un espace de 1 mm entre le revêtement et le mur (ou les éléments fixes) sur l'ensemble de la surface
- **STEP 7:** Vérifier qu'il n'y a pas de tension et que les lés sont bien positionnés (respect du décor). Les joints ne doivent pas être trop serrés.
- **STEP 8:** Si le revêtement n'est pas parfaitement à plat et qu'il y a des bulles, c'est qu'il y a des tensions entre le revêtement et un point fixe. Dans ce cas, il faut déterminer l'origine de la déformation, maroufler le revêtement à l'aide de la cale à maroufler en liège pour emmener la bulle vers le point fixe qui crée le désordre et recouper le revêtement afin de libérer les tensions.
- **STEP 9:** Nettoyez le revêtement de sol avec une serpillière microfibre légèrement humide afin de le préparer pour la réception du chantier.

g. Finitions (plinthes, moulures, ...)

- Le traitement des angles est une partie très technique. Pour les angles rentrants, il y aura une coupe sur un des murs. La placer de sorte qu'elle soit le moins visible lorsqu'on entre dans la pièce. Cette coupe sera effectuée à 45° et sera ajuster de façon que le revêtement soit bien adhérent sur le mur. Dans les angles sortants, il faudra découper un triangle dans le revêtement de la taille de la surface à recouvrir, puis repérer où sera positionner l'arrête du mur sur l'envers de la pièce. Gruger l'envers du revêtement sur le repère dessiner afin de faciliter l'application du triangle sur le mur. Afin de faciliter l'application du triangle, vous pouvez utiliser un décapeur thermique afin de l'assouplir légèrement.
- Si vous posez des plinthes rapportées, elles seront posées après la pose du revêtement PVC.
- Si l'étanchéité est nécessaire, il faudra réaliser un calfatage sur l'ensemble de la périphérie de la pièce ainsi qu'à tous les points de pénétration. Ce calfatage sera à renouveler régulièrement afin d'assurer une étanchéité durablement.
- La remontée en plinthe directe avec le revêtement peut être réalisée de deux manières :
 - Sans forme d'appui : les finitions des pieds de murs devront être propres et le revêtement sera appliquer parfaitement dans l'angle entre le sol et le mur
 - Avec un profilé adapté (forme d'appui + profilé de finition clipsé ou profilé de remontée en plinthe complète). Le profilé sera collé et le revêtement sera appliqué afin d'être parfaitement adhérent sur le profilé.

h. Traitement des joints

- Pour le traitement des joints, seuls les accessoires IVC sont recommandés. L'utilisation d'autres accessoire n'est pas couvert par la garantie.
- La soudure est conseillée, mais pas obligatoire.
 - Soudure à chaud : avant la soudure, les joints sont chanfreinés à une profondeur maximale égale à l'épaisseur de la couche d'usure à l'aide d'un outil à rainurer manuel ou électrique. Les revêtements sur mousse peuvent être plus difficiles à chanfreiner en raison de la

souplesse du revêtement. Effectuez un test de soudure sur une chute de revêtement afin d'ajuster la vitesse et la température du chalumeau à air chaud. La soudure à chaud doit être réalisée 24 heures après le collage car il faut que la colle ait complètement réticulé.

- Soudure à froid :
 - o Avant de réaliser la soudure à froid, il faut que le joint soit parfaitement ajusté (le décor des lés doit raccorder parfaitement et le joint doit être serré sans tension). Pour ce faire, faire chevaucher les lés à joindre en respectant le décor du revêtement puis réaliser une double coupe à l'aide d'un cutter lame droite (ou serpette) et d'une règle de solier en maintenant le cutter bien vertical. Pour certain revêtements épais (revêtement à envers textile) il peut rester une petite épaisseur de revêtement à trancher sur le lé situé en dessous. Dans ce cas, utiliser une lame crochet pour terminer la coupe.
 - o Le joint doit être serré et régulier sur toute la longueur à traiter. Ensuite, appliquez un scotch papier à cheval sur le joint puis tranchez le scotch en suivant exactement le joint à traiter à l'aide du cutter rotatif fourni dans le kit. Appliquez la soudure à froid dans le joint à l'aide de la buse fournie. Une fois appliquée, il doit y avoir un léger surplus de soudure à froid sur le scotch de protection. Cet excédent garanti la qualité de la soudure. Après environ 10 à 20 minutes, le liquide de soudure à froid sur le ruban adhésif doit être sec et le ruban adhésif peut être retiré avec précaution. Ne pas laisser le scotch de protection trop longtemps car dans ce cas, il y a un risque qu'il soit difficile à enlever et des résidus pourraient rester fixés sur le revêtement (30 à 60 minutes).

	Soudure à froid			Soudure à chaud
	Revêtements compacts ou sur mousse	Revêtements à envers textile	Réparations / joints ouverts de 0.3 à 4 mm	
Type	Type A	Type T	Type C	Couche d'usure > 0.5 mm (0.45 mm pour les revêtements avec double voile de verre)
Domaine d'emploi / avantages	• Toutes applications • Joints peu visibles, surtout sur les décors avec motifs.			• Résistant à l'eau (remontée en plinthe) • Pour locaux à fort trafic (médical, ...) • Pour les grandes surfaces avec beaucoup de joints • Traffic intense, chaise à roulettes • Escalier

i. Protection après installation

- L'ouverture au trafic est immédiate sauf en cas de soudure à froid. Dans ce cas, c'est 72 heures après la pose.
- Maintenez une température ambiante comprise entre 18 °C et 30 °C et une température du support > 5 °C et < 29 °C pendant 72 heures après la pose. Veillez à ce que le chauffage soit remis en route graduellement et évitez les augmentations de température supérieures à 5 °C par période de 12 heures.
- Ne recouvrez pas le sol avec des matériaux en latex ou en caoutchouc. Évitez les meubles avec des pieds en caoutchouc ou en latex (protégez-les avec des patins en feutre). Equipez les zones d'accès d'un tapis d'entrée efficace afin d'éviter l'entrée d'éléments abrasifs sur le revêtement. En cas d'éléments abrasifs sur le revêtement, les éliminer à l'aide d'un balai doux ou d'un aspirateur. Nettoyez le sol à l'aide d'une serpillière microfibre et d'une solution détergente d'un pH neutre dilué (ou alcalin si sale).
- Le premier nettoyage à l'eau aura lieu 72 heures après la fin de la pose en cas de traitement des joints à froid. Dans le cas contraire, il peut se faire une fois la pose terminée.

6. Gestion des déchets

L'emballage des rouleaux est composé presque entièrement de matériaux recyclés. L'emballage est 100 % recyclable. L'étiquette apposée sur l'emballage indique comment éliminer le matériau d'emballage. Certains pays ont des exigences spécifiques en matière d'étiquetage.

Le programme de reprise (RECOVER) est conçu pour faciliter la collecte et le recyclage des revêtements de sol PVC usagés, contribuant ainsi à réduire les déchets et à promouvoir la durabilité. Grâce à ce programme, les revêtements de sol sont transformés en nouveaux matériaux, ce qui minimise l'impact environnemental. En fonction du type de produit, une solution de recyclage vers un produit de qualité inférieure ou de recyclage de sol à sol est choisie. Le programme est destiné aux pays européens et au Royaume-Uni, principalement pour des raisons liées à l'impact carbone du transport. Pour le reste du monde, veuillez contacter notre service commercial ou l'équipe RECOVER à l'adresse recover@unilin.com afin d'obtenir plus d'informations sur les programmes/centres de reprise ou d'élimination locaux.



7. Conditions générales et garantie

Conditions générales d'achat séparées [Unilin | division flooring - Les conditions de vente](#) et les clauses de garantie des revêtements de sol en vinyle IVC s'appliquent. [Bibliothèque de documents | IVC Commercial](#), disponible sur le site web et les liens mentionnés sur la confirmation de commande. Veuillez lire attentivement avant d'acheter, d'installer et d'entretenir votre revêtement de sol en vinyle. Des vidéos sont disponibles dans les [guides d'installation pour le vinyle hétérogène | Installation et nettoyage](#).

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter ivc.technicalservices@unilin.com. Les réclamations doivent être signalées via votre canal de distribution respectif, qui peut transférer la réclamation avec un formulaire de réclamation à IVC.aftersales@unilin.com ou, pour les ventes en Pologne, à officeflooringpolska@unilin.com.

Cette version a été publiée en mars 2025 et remplace toutes les versions antérieures. La version anglaise fait toujours foi. IVC se réserve le droit de mettre à jour ces informations à tout moment, sans préavis.

Profitez pleinement de votre revêtement de sol PVC en rouleau IVC.